

269

Don: le 17 juillet 1841.

23

286

Mon cher Monsieur Colette

vous nous avez toujours témoigné tant d'amitié
que je viens avec confiance vous demander un
service dont dépend peut être toutes nos espérances
vici et dont il s'agit =

on avait donné l'espoir à mon mari que lorsque
la sous-direction ^{D'artillerie} de Brest serait libre il obtiendrait
cette place les chefs de bureaux de l'artillerie
Messieurs Lignot et Bonet paraissent bien
disposés pour lui mais nous venons d'apprendre
qu'il y a deux concurrents dont l'un est très
appuyé si vous pourriez voir le Maréchal Soult
et lui dire que c'est pour un de vos parents
que vous demandez la sous-direction de Brest
qui va être vacante le 24 juillet (Mortier
de Presle étant appelé à cette époque à faire
valoir ses droits à la retraite) je suis bien
sûr que le ministre ne vous refuserait pas.
Loret remplit toutes les conditions et est le plus
ancien des concurrents et il trouve un chef
d'escadron qui demande à épouser avec lui
pour son emploi actuel de major. Mon mari
ne désire point d'avancement la sous-direction
D'artillerie

Don Spec
Cotelli
Napoléon
Paris



De Brest est une place de son grade, mais c'est pour nous
une chose bien importante, car vous savez qu'il est nommé
tuteur de mes petits neveux, et dans l'intérêt de nos pauvres
orphelins, il faut qu'il soit à Brest. Si la place en question
est donnée à un autre, Loret sera obligé de prendre sa
retraite, et cependant, notre fortune est trop faible, pour qu'un
tel sacrifice ne nous gêne pas beaucoup, au moment où il faut
songer à l'établissement de nos enfants. pardonnez moi, mon
cher monsieur, d'avoir toujours recours à vous, quand nous sommes
dans l'embarras, mais c'est votre faute, j'ai confiance dans
votre amitié, et je m'adresse à vous bien persuadée, que
si vous pouvez nous rendre service, vous le ferez de cœur.
Si vous voyez le maréchal Soult, faites valoir près de lui,
les malheurs qui font désirer à Loret, un changement de
position. et faites lui sentir combien, il serait cruel pour
lui, de renouer à son état, enfin je remets notre
affaire entre vos mains, car vous êtes notre ami.
mon mari et mes enfants le portent bien. pour moi
je suis étouffée, de conserver ma santé au milieu
de tous les chagrins qui m'acablent depuis deux ans.
mais je deviens si nécessaire pour nos pauvres orphelins
que j'espère que Dieu, me donnera assez de vie
pour les élever. adieu mon cher monsieur Cletti, ne nous
oubliez pas quand vous écrivez à Athènes, nos amitiés
à Monsieur Caporella et à la famille, et à mon mari
et ma fille se joignent à moi, pour vous assurer de
toute notre affection. votre dévouée
Loret née Roujou